

## 7312 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd

Les mécaniciens d'équipement lourd, réparent, recherchent la cause des problèmes, remettent en état et entretiennent l'équipement mobile lourd nécessaire aux travaux de construction, de transport, d'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazière, de manutention, d'aménagement paysager, de défrichage, d'agriculture et autres travaux semblables. Ils travaillent pour des entreprises propriétaires d'équipement lourd, pour des concessionnaires, dans divers points de location et de service, des sociétés de transport par rail et les services de transport en commun des régions urbaines.

### Exemples d'appellations d'emploi

- apprenti mécanicien/apprentie mécanicienne de machines agricoles
- apprenti mécanicien/apprentie mécanicienne de matériel agricole
- apprenti mécanicien/apprentie mécanicienne de matériel lourd
- apprenti mécanicien/apprentie mécanicienne de moteurs diesel
- apprenti mécanicien/apprentie mécanicienne d'équipement lourd
- apprenti technicien/apprentie technicienne de matériel lourd
- apprenti technicien/apprentie technicienne d'équipement lourd
- charron/charronne de machinerie agricole
- charron/charronne de machines agricoles
- compagnon mécanicien/compagne mécanicienne de matériel lourd
- compagnon mécanicien/compagne mécanicienne d'équipement lourd
- inspecteur-réparateur/inspectrice-réparatrice de matériel lourd
- inspecteur-réparateur/inspectrice-réparatrice d'équipement lourd
- mécanicien itinérant/mécanicienne itinérante de matériel lourd
- mécanicien itinérant/mécanicienne itinérante d'équipement lourd
- mécanicien polyvalent/mécanicienne polyvalente de matériel lourd
- mécanicien polyvalent/mécanicienne polyvalente d'équipement lourd
- mécanicien/mécanicienne de dragues
- mécanicien/mécanicienne de grues latérales
- mécanicien/mécanicienne de locomotives – réparation
- mécanicien/mécanicienne de machinerie agricole
- mécanicien/mécanicienne de machines agricoles
- mécanicien/mécanicienne de matériel agricole
- mécanicien/mécanicienne de matériel agricole mobile
- mécanicien/mécanicienne de matériel d'abattage
- mécanicien/mécanicienne de matériel de nivellement
- mécanicien/mécanicienne de matériel de pavage
- mécanicien/mécanicienne de matériel de terrassement
- mécanicien/mécanicienne de matériel d'excavation
- mécanicien/mécanicienne de matériel lourd
- mécanicien/mécanicienne de matériel lourd – moteurs diesel
- mécanicien/mécanicienne de matériel mobile d'exploitation forestière
- mécanicien/mécanicienne de matériel mobile d'exploitation minière
- mécanicien/mécanicienne de matériel mobile lourd d'exploitation forestière

- mécanicien/mécanicienne de matériel mobile lourd d'exploitation minière
- mécanicien/mécanicienne de moteurs diesel
- mécanicien/mécanicienne de moteurs diesel – matériel lourd
- mécanicien/mécanicienne de moteurs diesel lourds
- mécanicien/mécanicienne de pelles hydrauliques
- mécanicien/mécanicienne de pelles mécaniques
- mécanicien/mécanicienne de pelles rétrocaveuses
- mécanicien/mécanicienne de tracteurs
- mécanicien/mécanicienne de tracteurs agricoles
- mécanicien/mécanicienne d'équipement agricole
- mécanicien/mécanicienne d'équipement agricole mobile
- mécanicien/mécanicienne d'équipement d'abattage
- mécanicien/mécanicienne d'équipement de chantier
- mécanicien/mécanicienne d'équipement lourd
- mécanicien/mécanicienne d'équipement lourd – moteurs diesel
- mécanicien/mécanicienne d'équipement mobile d'exploitation forestière
- mécanicien/mécanicienne d'équipement mobile d'exploitation minière
- mécanicien/mécanicienne d'équipement mobile lourd d'exploitation forestière
- mécanicien/mécanicienne d'équipement mobile lourd d'exploitation minière
- réparateur/réparatrice d'appareils à injection de carburant au diesel
- réparateur/réparatrice de dragues
- réparateur/réparatrice de grues
- réparateur/réparatrice de locomotives au diesel
- réparateur/réparatrice de locomotives de mine
- réparateur/réparatrice de locomotives diesel – secteur ferroviaire
- réparateur/réparatrice de machines agricoles mobiles
- réparateur/réparatrice de matériel mobile lourd
- réparateur/réparatrice de moteurs diesel – secteur ferroviaire
- réparateur/réparatrice de tracteurs
- réparateur/réparatrice de tracteurs à chenilles
- réparateur/réparatrice de tracteurs agricoles
- réparateur/réparatrice d'équipement de chantier
- réparateur/réparatrice d'équipement mobile lourd
- technicien/technicienne à l'entretien et à la réparation de grues
- technicien/technicienne de matériel agricole
- technicien/technicienne d'équipement lourd

## **Fonctions principales**

Les mécaniciens d'équipement lourd exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- vérifier le fonctionnement des boteurs, grues, niveleuses et autres équipements lourds utilisés pour la construction, l'agriculture et l'exploitation forestière et minière, et inspecter diverses machines pour déceler les défauts et les défaillances;

- déterminer la nature des défauts et des défaillances, en se servant d'équipement de contrôle informatisé et autre, en vue de préciser l'ampleur des réparations à effectuer;
- ajuster l'équipement et réparer ou remplacer les pièces, les installations ou les éléments défectueux, à l'aide d'outils manuels ou mécaniques;
- mettre à l'essai l'équipement réparé pour s'assurer qu'il fonctionne bien et que les réparations sont conformes aux exigences du fabricant;
- nettoyer et lubrifier l'équipement et effectuer d'autres travaux d'entretien courant;
- assurer l'entretien des accessoires et des outils de travail comme les machines utilisées pour la récolte et pour creuser des sillons, les lames, les charrues, les treuils et les flèches latérales;
- réparer, s'il y a lieu, les camions lourds;
- fixer, s'il y a lieu, les composantes et régler les nouvelles machines agricoles.
- Les mécaniciens d'équipement lourd et d'équipement agricole peuvent se spécialiser dans des types de machinerie particulière, comme les multicultureurs et les véhicules chenillés, ou dans le réglage de moteurs, de transmissions à changement de vitesses sous charge, les moteurs à injection, l'hydraulique ou l'électronique.

### **Conditions d'accès à la profession**

- Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.
- Un programme d'apprentissage de trois à cinq ans  
*ou*  
plus de quatre ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en réparation de matériel lourd, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.
- Le certificat de qualification de mécanicien d'équipement lourd est obligatoire au Québec et en Alberta et est offert, bien que facultatif, dans les autres provinces et dans les territoires.
- Le certificat de qualification de mécanicien d'équipement agricole est offert, bien que facultatif, à Terre-Neuve et Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.
- Les mécaniciens d'équipement lourd et les mécaniciens de machines agricoles qualifiés peuvent obtenir le Sceau rouge.

### **Renseignements supplémentaires**

- L'expérience permet d'accéder à des postes de supervision.
- Le Sceau rouge permet une mobilité interprovinciale.

## **Appellations à ne pas confondre**

- Mécanicien/mécanicienne de moteurs diesel de véhicules automobiles (voir [7321](#) *Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus* )
- *Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile) ([7311](#))*
- Superviseur/superviseure de mécaniciens d'équipement lourd (voir [7216](#) *Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique*